

N°37

JUILLET 2019
Bulletin municipal



Saint-Bonnet
en-Champsaur

l'Eclio du Barquier

Saint-Bonnet-en-Champsaur



INAUGURATION

LA MAISON
BLANCHE

PROJET

NOUVEAU CENTRE
TECHNIQUE

PROGRAMME

ANIMATIONS
DE L'ÉTÉ

Le mot du Maire



Par décision du 10 avril 1910, le conseil municipal a décidé la création d'une nouvelle rue, sous l'église, à la place de maisons qui venaient de disparaître lors d'un incendie. La rue Lesdiguères est donc relativement récente pour un village moyenâgeux. C'est en 1913, qu'il est décidé de réaliser des égouts dans le bourg. Les travaux seront réalisés après la grande guerre de 14/18, dans les années 20. Aujourd'hui, un siècle plus tard, ces réseaux sont obsolètes, le plomb est banni et un réseau pluvial séparé est obligatoire. C'est pourquoi, votre municipalité a entrepris la reprise des conduites depuis quelques années, et aujourd'hui plus spécialement dans la rue Lesdiguères, qui sera suivie cet automne par la rue du 11 Novembre.

Le kiosque de l'Enclos a été rénové ce printemps, nous n'avons pas retrouvé de date de construction exacte, mais les migrants champsaurins de Californie avaient lancé une souscription pour ce kiosque en novembre 1924. Les terrains de l'enclos et du champ de foire ont été achetés en 1909 à Gustave Pauchon pour la somme de 49000 francs, couverte par un emprunt de 3,85% auprès de la caisse des retraites sur 30 ans, afin d'y réaliser un jardin public. Pendant la guerre de 14/18, les habitants du village étaient autorisés à planter des pommes de terre, ensuite ces terrains ont été loués à un moutonnier. En 1910 le conseil municipal demande à l'Etat de construire les deux boulevards de contournement de Saint-Bonnet sur ces terrains (aujourd'hui avenue du 11 Novembre et du 8 Mai). C'est le 30 juillet 1922 que le monument aux morts est inauguré, les grilles de l'entourage seront posées en 1926. Le boulodrome date lui de 1923, ainsi que l'aménagement du Champ de Foire. En février 1934, une partie de ces terrains sera revendue à M. Mauberret pour l'implantation d'un hôtel de 40 chambres.

Notre actualité, c'est aussi la création d'une aire de stationnement pour camping-car à côté des terrains de tennis au quartier du Roure, derrière le centre aquatique.

Nous avons eu le plaisir ce printemps d'accueillir deux nouveaux employés aux services techniques, messieurs Denis Galland et Stéphane Sarrazin, l'un venant du privé et le second de la commune de Vaujany dans l'Isère, suite à une mutation.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à madame Sonia Pirot qui vient de reprendre la crêperie «le Caquelon» rue de Chaillol, ainsi que madame Emelyne Imbert qui ouvre une fromagerie à l'emplacement du Petit Saloir, rue de Chaillol.

Nous vous souhaitons une bonne saison d'été. ”

Laurent Daumark, Maire,

Conseiller à la Communauté de Communes du Champsaur, Délégué à la commission d'appel d'offres.

SPÉCIALE DÉDICACE À PASCAL RIVÉ

Pascal Rivé est arrivé dans le Champsaur en 1992. Ses trois enfants ont grandi dans notre vallée, fréquentant tour à tour le centre aéré, l'école primaire et le collège. Passionné d'informatique, il s'est montré très dynamique dans le tissu associatif local. Président de l'association des commerçants, très actif au sein du comité des fêtes, il était aussi le pilier technique du site internet de Saint Bonnet et de notre journal communal « L'Écho du Barquier ». Depuis quelques années, Pascal s'était retiré en Auvergne pour y trouver la paix et la zénitude, ce qui ne l'empêchait pas de continuer à participer à la vie de Saint-Bonnet.

Malheureusement, dans la nuit du 10 au 11 avril 2019, une crise cardiaque l'a fauché en plein sommeil à l'aube de ses 54 ans. Son départ prématuré a profondément attristé les personnes qui avaient l'habitude de le côtoyer. Nous présentons nos condoléances à ses proches et lui dédions ce numéro 37.

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



Benoît Gosselin
premier adjoint,
Commission Economie,
commerce, artisanat, patri-
moine foncier, marchés et
foires et des animations



Béatrice Allosia
deuxième adjointe,
Commission Environnement,
accueil des nouveaux
arrivants, service social et
bibliothèque



Jean-Yves Garnier
troisième adjoint,
Commission
communication,
tourisme, associations
et jeunesse



Emmanuelle Pellegrin
quatrième adjointe,
Commission école,
garderie, cantine
et centre aéré



Dominique Goury
cinquième adjoint,
Commission travaux,
agriculture, personnel
technique, service de l'eau
et micro-centrale



Roland Bernard
Délégué à la micro
centrale et à l'agriculture



**Emilie
Drouhot**



**Marie-
Andrée Festa**



**Carmine
Rogazzo**



**Martine
Marc**



**Philippe
Gondre**



**Natahlie
Lajko**



**Paul
Davin**



**Florence
Millon**



**Christian
Parpillon**



**Marie-
Anne
Manaud**



**Pierre-Yves
Motte**



**Marion
Pellegrin**

RETROUVEZ LE DÉTAIL DES DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS
AUXQUELLES ILS APPARTIENNENT SUR www.mairie-saint-bonnet.net

3	LA MAISON BLANCHE	12	L'ÉCOLE
4	LES TRAVAUX	13	VIE ASSOCIATIVE
8	LA VIE DES SERVICES	15	VIE COMMUNALE
9	LES FINANCES	17	ANIMATIONS
11	CITOYENNETÉ	20	PLAN D'EAU

LA MAISON BLANCHE

Lors du précédent numéro, nous vous avons proposé de nous aider à trouver un nom à l'ancien CPM. Nous avons reçu quelques réponses dans l'urne mise à disposition à l'entrée de la Mairie. Plusieurs fois, le nom de Vivian Maier est revenu. Une proposition a grandement retenu notre attention : le « CPM », devient le « CVM » (Centre Vivian Maier). Mais, entre-temps, la communauté de communes du Champsaur inaugurerait à Pisançon « la Maison de la photographie Vivian Maier ». Pour éviter toutes confusions, nous avons abandonné l'idée du CVM. Une autre proposition, « le vieil if », n'a pas été retenue. Le choix s'est porté sur « la Maison Blanche ». Pourquoi ce choix ? Dans un premier temps pour la couleur du bâtiment et c'est surtout un clin d'œil aux États-



Les cousins américains dans la salle de la mairie le 7 septembre 2018

Unis. Le livre écrit par MM. Caffarel et Clément « l'émigration des Haut-Alpins aux Amériques » a eu un effet déclencheur. Il n'y a pas de lieu, ni de bâtiment rappelant cette période, pas si lointaine, ou de très nombreux champsaurins ont choisi, contraints et

forcés, de quitter leur Champsaur pour un eldorado hypothétique. Les terres, où se situent la Maison Blanche et le kiosque à musique, appartenait à des pionniers ayant tenté l'aventure.



Panneau posé
pour l'inauguration
de la Maison
Blanche
le 21 juin 2019
dans le parc
de l'Enclos,
en hommage
à l'émigration
champsaurine.





Montant des dépenses : **650.100€**

REQUALIFICATION DES RUES DU 11 NOVEMBRE ET DU 8 MAI

Dans le cadre du programme pluriannuel de travaux de requalification du cœur du village, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue du 11 novembre et du 8 mai, vont s'engager progressivement. Les sanitaires publics ainsi que l'aire de jeux pour les enfants seront réalisés avant l'été tandis que les travaux de voirie et réseaux seront reportés à l'automne.



ZOOM SUR L'AIR DE JEUX POUR ENFANT

Une nouvelle aire de jeux pour enfant va voir le jour très prochainement.

Il est prévu de déposer l'ensemble des équipements existants pour en implanter de nouveaux (jeux à ressorts, cheval, balançoire, plate-forme de 2 à 8 ans, sols souples) tout en restructurant les espaces. En effet, du mobilier urbain et une reprise des espaces verts seront également réalisés. Ces nouveaux équipements viendront apporter une véritable plus-value au Parc de l'Enclos.



Montant des dépenses : **292.300€**

AMÉNAGEMENT DE LA RUE LESDIGUIÈRES

Les travaux d'aménagement de la rue Lesdiguières ont pris un tour particulièrement visible depuis le début du mois de mars dernier. Cette opération a pour but de rénover à la fois les réseaux humides et à la fois de reprise de la voirie et abords. Des places de parkings et des massifs seront également installés en amont de la rue des Paniers. Ce chantier devrait être achevé pour le début de l'été.



Montant des dépenses : **98.000€**

AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET SÉCURISATION DU BOURG CENTRE

La deuxième tranche des travaux de fleurissement du bourg centre avance à grands pas depuis ce début d'année. Les travaux consistent à sécuriser le cœur de village tout en érigeant des massifs et du mobilier urbain permettant d'accueillir du fleurissement.

ET INSTALLATION DE TOTEMS À L'ENTRÉE DES HAMEAUX

Reprise de la charte utilisée dans le centre bourg, pour donner une unité sur la commune.



Montant des dépenses : **56.100€**

CRÉATION D'UNE AIRE DE CAMPING-CAR

La commune a fait le choix de créer une aire pour les camping-cars aux abords de la piscine et des tennis. Cette opération prévoyait la réalisation des terrassements, l'empierrement des chaussées, la réalisation des réseaux eau potable et eaux usées, l'aménagement d'un espace vert ainsi que la construction d'une aire de vidange. Les travaux sont réceptionnés.



Montant des dépenses : **21.000€**

RÉNOVATION DU KIOSQUE

Le kiosque situé Parc de l'Enclos fait peu neuve. Des travaux de maçonnerie, de charpente, de métallerie ou encore de peinture ont été mandatés afin de redonner tout l'éclat de cet équipement emblématique de la commune. Les travaux seront terminés pour le début de l'été. Cela permettra aux habitants de Saint-Bonnet-en-Champsaur de profiter pleinement des lieux et des animations programmées durant la période estivale.



Montant des dépenses de l'étude : **6.000€**

PROJET DE RÉFECTION DU STADE DE FOOT

Le Conseil municipal a souhaité lancer une étude de faisabilité quant à la rénovation du stade de foot en terrain synthétique. Cet avant-projet a pour objectif de mettre en avant les possibilités techniques tout en le valorisant financièrement. A cette fin, la commune sollicitera des partenaires financiers afin de s'assurer du financement de l'opération.



Montant des dépenses de l'étude : **73.000€**

PROJET DE RÉNOVATION THERMIQUE DU PETIT GYMNASE

Une étude est en cours pour le projet de rénovation thermique du petit gymnase et devrait permettre de lancer la phase opérationnelle pour l'année 2020. Cette opération a pour objectif de réduire les déperditions de chaleur en procédant à une isolation des murs extérieurs et des combles, un changement des menuiseries et de la chaudière. En complément, un important rafraîchissement est envisagé (vestiaire, dojo, murs extérieurs, mise aux normes PMR).



Montant des dépenses : **1.030.700€**

CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Suite à la fusion, la nouvelle commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur dispose de garages et d'ateliers répartis dans différents hameaux à savoir : un garage pour les véhicules de déneigement situé à côté de la mairie, un garage/atelier rue de l'Enclos situé à proximité de l'école et du collège, deux garages rue Saint Eusèbe, un garage/atelier à Buzy et un garage à l'ancienne mairie

de Bénévent. Ces bâtiments d'époque sont vétustes en matière d'équipements et ne favorisent pas la cohérence des services. La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur a donc souhaité s'engager dans un projet de construction d'un bâtiment pour accueillir les services techniques municipaux pour permettre une meilleure optimisation et qualité des services. L'objectif de la

collectivité est de regrouper les différents lieux de stockage, les ateliers, les locaux du personnel et les bureaux, créant ainsi de nouveaux espaces réglementairement conformes. La municipalité a décidé de construire un bâtiment à usage d'atelier et de garage sur un terrain jouxtant celui de la station d'épuration dans la ZAC du Moulin.

1000 M² DE SURFACE PERMETTANT L'ACCUEIL DES SERVICES TECHNIQUES

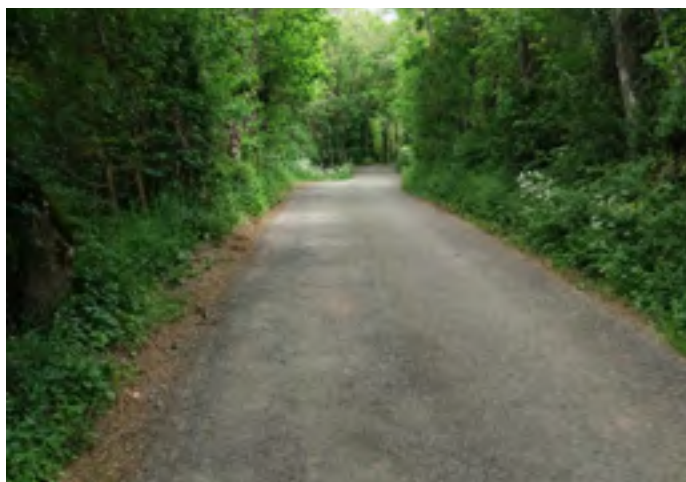
> DÉTAIL DE L'OPÉRATION

Le bâtiment technique sera composé d'un large espace de stockage pour les engins, d'un atelier, d'un bureau, de vestiaires, d'une mezzanine à des fins de dépôts de matériels. Des bacs extérieurs permettront l'entreposage du sel de déneigement, du sable ou encore de l'enrobé à froid. De même, une aire de lavage sera présente en bordure du bâtiment.

> ...POUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Le projet de construction intègre l'installation de panneaux photovoltaïques sur le pan sud afin de prendre en compte à la fois la consommation inhérente du bâtiment mais également de satisfaire aux besoins de la station d'épuration quasiment en intégralité.





Montant des dépenses : **180.000€**

RÉFECTION ANNUELLE DE LA VOIRIE COMMUNALE

Comme chaque année, la commune engagera des travaux quant à la réfection de la voirie communale. Ces derniers porteront à la fois sur les voies goudronnées et à la fois sur les chemins ruraux. Suite à un diagnostic sur le territoire, des priorités ont été soulevées, à savoir : les secteurs Champ Clavel, Froumentaou, l'Aullagnier, Villard trottier, Chazelet, L'Aubérie, Degoula, Les Richards, Les Alliberts, Pont des Pelloux et des Infournas, La Serre.



Montant des dépenses : **7.800€**

POSE DE TOILETTES SÈCHES SUR LES ABORDS DU DRAC

A l'approche des beaux jours et des activités sportives et touristiques tournées vers le Drac, des toilettes sèches viennent d'être posées. Elles sont aujourd'hui opérationnelles. Ce type d'équipement a déjà été installé sur les abords des lacs de l'Aullagnier et des Barbeyroux.



Montant des dépenses : **122.400€**

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DE CHARBILLAC

La campagne de travaux de sauvegarde et de restauration de l'église de Charbillac est quasiment terminée. Les travaux comprennent la restauration des vitraux, la réfection des enduits, des peintures, de l'électricité et des décors intérieurs et la réalisation d'un drain sur le pourtour des parties enterrées. La restauration des façades est prévue en septembre.



Montant des dépenses : **50.000€**

PROJET DE RESTRUCTURATION DE DEUX GÎTES À BÉNÉVENT

La commune souhaite procéder à la restructuration de deux gîtes communaux à Bénévent. Le projet consiste à transformer deux studios en un appartement de type T4. Cette opération permettra une diversification de l'offre locative pour la commune.

Montant des dépenses : **120.000€**

TRAVAUX DIVERS

Parmi les opérations d'équipement inscrites sur les budgets 2019, le Conseil municipal a souhaité engager des travaux de pose de vannes et compteurs sur le budget annexe eau et assainissement. Les travaux devront être terminés dans le courant du mois de juillet afin de permettre la poursuite du diagnostic du schéma directeur d'eau potable.



Denis GALLAND

Agent des services techniques

Avec une qualification dans le domaine de la mécanique générale, il fait carrière dans le secteur des travaux publics et la conduite d'engins. Sa solide expérience dans ces domaines sera précieuse pour les missions du quotidien.



Stéphane SARRAZIN

Agent des services techniques

Avec une qualification dans le domaine des systèmes mécaniques automatisés, il a occupé des postes au sein de plusieurs collectivités de l'Isère. Le poste qu'il occupe lui a permis de rejoindre les Hautes-Alpes.

RENFORCEMENT DES SERVICES TECHNIQUES PAR L'EMBAUCHE DE DEUX SAISONNIERS ET DE JEUNES

Avec l'arrivée des beaux jours, les services techniques sont très sollicités par les espaces verts (plantations des fleurs, arrosage, désherbage, tonte, etc.) mais également par les manifestations et festivités. Si bien que deux renforts

saisonniers ont rejoint nos équipes pour une durée de six mois. Il s'agit de Gilles AMAR et Jonathan LESOEUR qui ont déjà occupé ces fonctions les années précédentes. D'autre part, comme les années précédentes, dix jeunes de la commune sont embau-

chés en binôme. Chaque jeune, travaillera deux semaines complètes. Ils aideront les agents techniques et le service animation. Nous leurs souhaitons la bienvenue et une belle saison estivale sur notre commune.

ACHÈVEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE

M. Quemeneur de la société Signa-concept, qui avait réalisé les deux premières tranches, a été mandaté pour effectuer cette troisième tranche. Deux agents communaux, Hervé Langlet et Derrick Nekoeng (stagiaire), l'ont accompagné. Lors de la mise en place des deux premières tranches, les objectifs étaient de nommer les rues, d'attribuer un numéro à chacun et de géolocaliser les parcelles. Ces deux premières tranches concernaient principalement les hameaux. La troisième tranche, se concentre sur le bourg. Des noms de rues existaient, chaque habitation avait un numéro, souvent attribué sous la forme séquentielle et non métrique (comme dans les hameaux), mais le centre bourg n'était

pas géolocalisé.

Les numéros n'ont pas été modifiés pour la très grande majorité des habitations. Il y a eu quelques précisions d'adressage (une habitation construite entre le 1 et le 3 devient 1A,...), et quelques modifications pour plus de cohérences dans certaines rues. Les habitants concernés, seront informés et pourront venir récupérer à la Mairie - service Pôle scolaire - les après-midis (sauf le mercredi), les plaques qui leur ont été attribuées selon le système métrique ou séquentiel adapté en fonction de la zone.

Cela permettra aux habitants de la commune de bénéficier d'une signalisation plus adaptée à la commune et d'une meilleure qualité de vie au quotidien en facilitant :



De gauche à droite : M. Quemeneur, Derrick Nekoeng et Hervé Langlet

- > L'accès aux services d'urgences
- > L'acheminement des courriers et colis
- > L'amélioration des services à la personne (très hauts débits d'internet...)

TRAITEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

Depuis la fusion en commune nouvelle en 2013, un enjeu fort repose sur la réunion des archives des communes historiques, sur leurs traitements et leurs classements. Plusieurs missions ont d'ailleurs été engagées avec l'appui des archives départementales afin de procéder à une mise au rebus. A présent, un travail de classement, de recensement, ou encore de récolement des archives est à engager dans les

prochains mois. La réception du bâtiment de l'ancien abattoir réaffecté en local à archives permettra de mener à bien ce projet en offrant toutes les conditions nécessaires. Celui-ci offrant un espace confortable et sain pour l'entreposage des documents. N'oublions pas que les archives doivent pouvoir être conservées durant des années, voire des dizaines d'années sans subir de dégradations majeures.



La Sénatrice Patricia Morhet Richaud en visite aux archives communales

LA SITUATION 2018

La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur a approuvé le 3 avril dernier les différents comptes administratifs et comptes de gestion lors de cette séance du Conseil municipal. Ce fût le moment de dresser le bilan financier de l'année écoulée et d'appréhender la situation financière des budgets.

COMMENT MESURER LA CAPACITÉ FINANCIÈRE D'UNE COMMUNE ?



UN MÉNAGE

RECETTES

Salaire
Allocations diverses
Remboursements

DEPENSES

Dépenses courantes (alimentation, habillement, électricité, assurance...)
Charges locatives
Remboursement prêt
EPARGNE



UNE COMMUNE

RECETTES

Fiscalité locale (Taxe d'habitation, taxes foncière, taxe sur l'électricité...)
Dotations de l'Etat
Autres recettes (cantine, locations, vente de bois...)

DEPENSES

Dépenses courantes (réfection voirie, bâtiments, assurance, déneigement, électricité,...)
Charges de personnel
Remboursement prêt
EPARGNE

Dans le budget d'une commune, les recettes de fonctionnement doivent être supérieures aux dépenses de

fonctionnement afin que la somme dégagée, appelée « épargne brute » puisse permettre au minimum de

rembourser les emprunts et dans l'idéal participer au financement des investissements.

QUELLE SITUATION FINANCIÈRE POUR NOS BUDGETS ?

RETOUR SUR L'ANNÉE 2018...

Le budget principal de la commune témoigne d'une bonne santé financière. Malgré une légère érosion de la capacité financière sur les deux derniers exercices engendrés par les subventions d'équilibre versées au budget annexe de l'eau et de l'assainissement pour soutenir les travaux, la situation est tout à fait favorable. Le niveau d'épargne brute sur l'exercice 2018 s'élève à 1.186.742€ soit 45% des recettes réelles de fonctionnement (seuil d'alerte : si inférieur à 12%).

En d'autres termes, le budget de la commune peut à la fois rembourser sa dette actuelle (des possibilités sont également envisageables pour se positionner sur une nouvelle dette) et à la fois autofinancer un certain volume d'investissement. S'agissant des dotations de l'Etat, elles se sont maintenues à des niveaux extraordinairement élevés depuis la « fonte »

des concours étatiques subie depuis les cinq dernières lois de finances (en rapport au niveau national). Cette stabilité étant amplement liée à la création de la commune nouvelle en 2013 avec l'assurance d'un gel sur trois ans. Les investissements et travaux se sont élevés à 1.291K€ et ont été financés à hauteur de 45% par des ressources externes (notamment les subventions). Le complément s'est fait par des ressources propres telles que la récupération d'une partie de la TVA (FCTVA), la taxe d'aménagement et les réserves budgétaires. Les budgets annexes présentent également une situation financière saine. Les recettes de fonctionnement couvrent les charges de fonctionnement et les annuités de dette.

...ET LA DETTE ?

La commune détient un encours de dette global (soit le capital restant à rembourser) de 3.025K€ dont

74% relève du budget principal (7 contrats), 23% du budget micro-centrale (1 contrat) et 3% du budget annexe de l'eau et de l'assainissement (1 contrat). La solvabilité de la commune reste très confortable et notamment à la vue du ratio de capacité de désendettement (indicateur clé des partenaires financiers). Ce dernier rapporte l'encours de dette restant à rembourser sur le niveau d'épargne brute. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la commune y consacre la totalité de son épargne brute. Pour la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur en 2018, le niveau est de 2.08 années tous budgets confondus (seuil d'alerte entre 8 et 10 ans).

LE BUDGET 2019

Lors de la même séance du 3 avril dernier, le Conseil municipal a également adopté les budgets primitifs 2019, donnant ainsi la trajectoire financière et opérationnelle pour l'exercice en cours. Comme chaque année, ces prévisions ont été construites en veillant au respect des capacités de la commune.

PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ LOCALE

Le Conseil municipal n'a une nouvelle fois pas souhaité faire évoluer les impôts locaux. Par conséquent, les taux des différentes taxes directes locales resteront inchangés pour l'exercice 2019, ce qui représente un produit fiscal attendu de 888.598€.

Taux 2019	Commune	Moyenne département	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	12.84%	19.88%	24.54%
Taxe foncière bâtie (TFB)	15.65%	28.27%	21.19%
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	76.58%	110.38%	49.67%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	15.00%	N.C.	26.43%

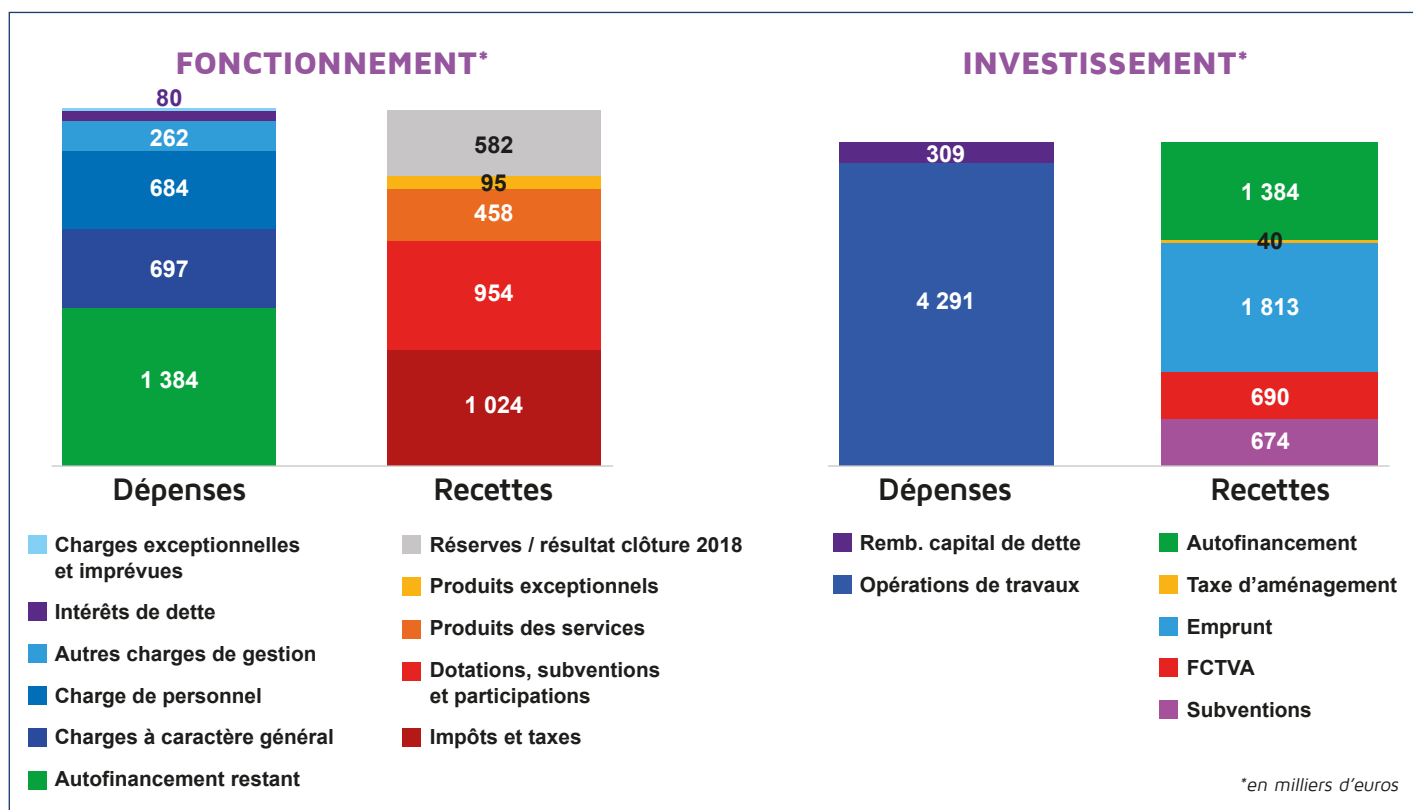
DES DOTATIONS ÉTATIQUES QUI SE MAINTIENNENT SUR 2019

807.540€

de dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2019

Bien qu'un désengagement de l'Etat soit présent pour une majeure partie des collectivités au niveau national, la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur parvient à préserver un

niveau équivalent à l'année précédente. Cette stabilisation garantit les équilibres financiers de la commune et permet notamment de ne pas solliciter une hausse d'imposition.



Le Conseil municipal a voté un montant de 4,29M€ de travaux d'investissement financés par des subventions certaines (673K€), le FCTVA pour un montant de 690K€, la taxe d'aména-

gement pour 40K€. Un potentiel de recettes d'un montant de 1,46M€ est envisageable (non affecté au budget 2019) au regard des dossiers de subventions déposés. Pour l'équilibre

budgétaire, une provision d'emprunt de 1,81M€ est proposée. Ce dernier sera mobilisé dans une moindre mesure selon les avis d'attributions des subventions.



Le vendredi 15 mars 2019, une cérémonie de naturalisation était organisée dans les salons de la préfecture. Madame EPAILLARD Ilona a reçu des mains de la préfète son certificat de nationalité française, en présence de

notre maire.

D'origine russe, Madame EPAILLARD demeure Place Grenette et travaille à la maison de retraite « le Drac » à La Fare.

■ RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES À SAINT-BONNET

Listes et têtes de listes	Bureau 1	Bureau 2	Total	%
«Renaissance» (soutenue par LREM, le MODEM et ses partenaires), avec en tête de liste Nathalie Loiseau	123	86	209	21,77%
«Prenez le pouvoir, liste soutenue par Marine Le Pen» avec en tête de liste Jordan Bardella	123	72	195	20,31%
«Europe Écologie» avec en tête de liste Yannick Jadot	99	63	162	16,87%
«Union de la droite et du centre» avec en tête de liste François-Xavier Bellamy	57	34	91	9,47%
«La France Insoumise», avec en tête de liste Manon Aubry	46	12	58	6,04%
«Envie d'Europe écologique et sociale» avec Raphaël Glucksmann	31	22	53	5,52%
«Les Européens» avec en tête de liste Jean-Christophe Lagarde	16	22	38	3,95%
«Le courage de défendre les Français / Debout la France !» avec en tête de liste Nicolas Dupont-Aignan	26	9	35	3,64%
«Liste citoyenne du printemps européen» avec en tête de liste Benoît Hamon	19	10	29	3,02%
«Parti animaliste» avec en tête de liste Hélène Thouy	22	2	24	2,5%
«Pour L'Europe des gens contre l'Europe de l'argent» avec en tête de liste Ian Brossat	12	11	23	2,39%
«Urgence écologie» avec en tête de liste Dominique Bourg	11	5	16	1,66%
«Lutte ouvrière - contre le grand capital, le camp des travailleurs» avec en tête de liste Nathalie Arthaud	6	2	8	
«Ensemble pour le Frexit» avec François Asselineau	6	1	7	
«Alliance Jaune, la révolte par le vote», avec en tête de liste Francis Lalanne	4	0	4	
«Décroissance 2019» avec en tête de liste Thérèse Delfel	2	1	3	
«Ensemble patriotes et gilets jaunes : pour la France, sortons de l'Union Européenne», avec en tête de liste Florian Philippot	1	1	2	
«Les oubliés de l'Europe - Artisans, commerçants, professions libérales et indépendants» avec en tête de liste Olivier Bidou	2	0	2	
«Espéranto - langue commune équitable pour l'Europe», avec en tête de liste Pierre Dieumegard	0	1	1	
	606	354	960	

15 autres listes étaient présentes et n'ont reçu aucun suffrage.

St-Bonnet	Bureau 1	Bureau 2	Total
Nombre d'inscrits	994	597	1591
Nombre de votants	628	381	1009
Nombre d'abstentions	366	216	582
Bulletins blancs	15	20	35
Bulletins nuls	7	7	14
Suffrages exprimés	606	354	960
% de votants	63,17%	63,81%	63,41%



TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION
PanneauPocket

Pour être
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE



Les enseignants costumés pour le carnaval

Cette année scolaire 2018-2019, l'école s'est enrichie de l'arrivée d'élèves supplémentaires dont ceux de la commune de La Motte, si bien que le Directeur Académique a jugé bon de nous octroyer une dixième classe ; une enseignante a donc pris en charge un CP/CE1 avec un petit nombre d'élèves conformément aux directives du Ministère de l'Éducation Nationale qui préconisent de privilégier cette étape importante de la scolarité qu'est l'entrée dans l'écrit.

Côté enseignement, en plus des matières générales étudiées 24 heures par semaine par les écoliers, se sont déroulées des activités hivernales : patin à glace, ski alpin ou ski nordique selon l'âge des élèves. Le CP a réalisé trois sorties raquettes. L'enseignement de cette saison hivernale et la courte période (cinq semaines entre Noël et les vacances de février) n'a cependant pas permis un nombre idéal de sorties pour un apprentissage en profondeur.

Pour ce qui est des **activités culturelles et des sorties pédagogiques**, elles sont nombreuses : Chantal Durel continue de faire chanter nos élèves en les accompagnant avec sa guitare, un répertoire riche et varié qu'ils interprètent sur scène le jour de la fête de l'école.



Une formation, sur le thème des jeux, proposée par la bibliothèque et animée par Ludambule s'est déroulée à la bibliothèque de Saint-Bonnet le jeudi 23 mai 2019.

Cette formation était destinée aux bénévoles de la bibliothèque, et au personnel communal encadrant la garderie et la cantine. Dès le lendemain, très motivés, les agents ont pu mettre en pratique les notions acquises la veille.

La bibliothèque municipale, par l'intermédiaire de l'équipe d'Isabelle Dupuis, renforce les échanges littéraires avec l'école. Partenariat avec le théâtre La Passerelle, quatre classes ont bénéficié du Parcours Jeune Public et ont vu deux pièces de théâtre.

Les langues (italien et anglais) sont enseignées par les maîtres et deux assistantes : Lorraine et Emanuela ont apporté leur expertise et leur accent « correct », elles ont aussi été très appréciées des élèves et de l'équipe enseignante pour leurs qualités humaines.

École et Cinéma (deux à trois films d'Art et d'Essai par an) et la participation des classes au festival de films de voyage « Retours du monde » ont amené les élèves à la salle de cinéma pour leur plus grand plaisir.

Musée Muséum de Gap : la classe de CP/CE1 s'y est rendue en novembre.

L'Écho des mots : le festival se tient à Pont du Fossé au mois d'août, mais organise une sorte « d'avant-première » sous forme d'animations destinées aux élèves : les quatre classes de CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 ont bénéficié de cette animation les 24 et 25 juin.

Les sorties de fin d'année, financées par la Mairie, verront les élèves voyageurs enrichir et former leur jeunesse à Apilend pour les CP et les CP/CE1 le 28 mai.

Deux jours à Indian's Valley les 13 et 14 mai. Cette année, la classe de CE1 emmenée par Marie Garnier a réalisé une sortie avec nuitée dans la Drôme sur le thème des Indiens, venant conclure un long projet sur les Amérindiens tout au long de l'année. Une aventure qui restera gravée dans les mémoires : les enfants ont monté des poneys, tiré à l'arc, construit un tipi, assisté à un spectacle de voltige équestre, écouté les récits du Grand Chef Tatanka autour du feu sous le grand tipi avant de s'endormir dans leurs tipis, un moment magique !

C'est à la découverte des animaux de la ferme que sont parties les deux classes de maternelle à Jarjays le 21 mai (PS et MS), puis les trois classes à Champoléon, pour se familiariser avec l'élevage du mouton à la Maison du Berger.

Le jardin potager de l'école a donné déjà quelques radis, et continue sa croissance pour des récoltes à la rentrée de septembre.

Les activités sportives :

L'activité natation concerne tous les élèves de la PS au CM2 dans le splendide centre aquatique du Champsaur. C'est la 3^e année et, grâce à cette régularité de pratique, tout au long de leur scolarité jusqu'au collège, les élèves se préparent

à être de bons nageurs adultes, à l'aise avec cet élément, l'eau, contrairement sans doute aux générations précédentes. Un cycle tennis en mai-juin concerne sept classes. C'est aussi la 3^e année et les progrès, déjà, sont notables ! L'enseignement dispensé avec l'aide technique du moniteur Christophe Goujon permet aux élèves de Saint-Bonnet de profiter des infrastructures du Tennis club municipal, proche de l'école.



La visite de la caserne des pompiers proposée par le Sergent Ravenet a suscité des vocations chez les CE1.

Les classes de CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 ont fait une journée d'initiation au kayak au Plan d'eau début juillet.

Cette année, quatre classes ont pu bénéficier de l'apport de deux étudiantes STAPS : Bastien et Melissa, pour des séances d'EPS.

L'équipe pédagogique, très stable, s'est agrandie d'une nomination pour la dixième classe. Laurence Marseille et Caroline Loubet demeurent nos deux titulaires remplaçantes. Le reste de l'équipe ne change pas.

La DSDEN a décidé de pérenniser notre dixième poste pour 2019-2020 et la prévision d'effectif, malgré le départ de 40 CM2 reste à peu près identique à celle de cette année.

Pour l'instant l'organigramme des classes est le suivant : (sous réserve de changements selon les arrivées ou radiations au cours de l'été) :

PS : Sébastien MARSEILLE : 26
PS/MS : Emmanuèle TEXIER : 6/18
GS : Pascale FERMANIAN : 20
GS/CP : Michelle BUTET-DUFILS : 6/13
CP/CE1 : Dominique GAUTHIER : 12/6
CE1 : Marie GARNIER : 25
CE2 : Marie-Laure VIAL-JAIME : 26
CM1 : Michaël GAUME : 22
CM1/CM2 : Jean-Charles AZZOPARDI : 6/14
CM2 : Bérangère MAUCORONEL : 24

En attendant, bon été à tous les partenaires : parents, enfants, personnels municipaux, enseignants, élus et bénévoles qui œuvrent pour le bien-être de l'école.

DES NOUVELLES DE NOS CHAMPIONS DE ROLLER

> Octobre 2018, championnat France marathon 2018. **Amandine Dupuis** est 2^e du semi marathon en junior B. **Marine Balanant** est 1^{re} en junior B sur le marathon.

> Février 2019 Championnat France indoor. **Fabien Dupuis** est 29^e en benjamin, et Marine Balanant est 3^e.

> Coupe de France Les Herbiers, Marine fait 2^e en fond. (5^e en vitesse)

> France route mai 2019. Compétition de sélection pour équipe de France pour le championnat du monde à Barcelone en juillet 2019. Mauvais week-end pour Marine qui n'était pas au mieux de sa forme. Elle rate la sélection pour faire 4^e sur les courses de fond et 6^{ème} sur la vitesse.

> Marathon de Dijon, Fabien est 1^{er}. Bravo à lui.

> Fabien Dupuis est champion régional piste et route sur le fond et la vitesse. Bravo Fabien !

Amandine Dupuis, avec ses études, a mis de côté pour l'instant les compétitions de roller.

Les championnats de France piste se sont déroulés à Gujan Mestras les 14, 15 et 16 juin 2019. Des bons résultats pour Marine, qui est maintenant dans la catégorie junior A. Les juniors A, courent avec la catégorie senior femme. Elle termine 3^e



De gauche à droite : Fabien, Marine et Frédéric.

dans le 10000 m de la course à points. C'est maintenant que les places sont les plus difficiles à gagner, il ne faut pas se décourager. La concurrence est rude. Bravo Marine et continue à poursuivre ton rêve olympique.

L'ALLIANCE FOOTBALL CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

L'Alliance Football Champsaur Valgaudemar est née en mai 1998 après la fusion des clubs de la Vallée.

Aujourd'hui, le club compte 190 licenciés, dont 110 qui ont moins de 15 ans, le tout encadré par 4 entraîneurs diplômés, 4 éducateurs et 30 dirigeantes et dirigeants.

Nous sommes représentés dans toutes les catégories de u6 (nés en 2014) à seniors/ vétérans. Pour permettre à tout le monde de jouer, notamment dans les catégories u14 à u19, nous sommes regroupés avec les clubs de

l'Avance (la Bâtie Neuve-Chorges) et de la Saulce. Nous espérons relancer une équipe féminine dès cette saison, en profitant ainsi de l'effet coupe du monde féminine qui se déroule en France cet été.

Notre but premier est d'éduquer nos enfants par le sport en leur apprenant les notions de plaisir et de respect avant tout. Pour cela, nous essayons de proposer le meilleur encadrement possible afin de pouvoir garder la majorité de nos jeunes au club. Mais, cela passera aussi par la mise en place de nouvelles infrastructures plus adaptées à la qua-

lité de jeu. Une pelouse synthétique serait la réponse la plus appropriée. Le terrain actuel ne correspond plus à la pratique sportive. Il est trop dur, entraînant des blessures légères comme des ecchymoses mais aussi des entorses et des problèmes tendineux. A contrario, à la moindre pluie, il devient très vite boueux et injouable. Une surface synthétique, bien drainée et comprenant une couche d'amortissement, permettrait de résoudre une grande partie des problèmes des jeunes footballeurs, des sportifs en général, notamment les collégiens utilisateurs fréquents et réguliers du terrain de sport.

Si vous aimez le foot, si vous voulez participer à la vie associative de votre vallée ou êtes intéressés pour jouer et même encadrer avec la possibilité d'être formé à la charge du club, n'hésitez pas à nous rejoindre dans un club familial à taille humaine.



BOREL Nicolas, président AFCV

Tél : 06 08 90 83 26

Mail : nibobo@outlook.fr

LE CLUB CONNÉTABLE DE LESDIGUIÈRES

Le Club Connétable de Lesdiguières est lancé en 1975 par quelques personnes dévouées se préoccupant de l'isolement des personnes âgées et organisant des réunions avec un ramassage pour celles qui n'ont pas les moyens de se déplacer.

Pendant deux ans cette action reste informelle et permet au départ à une dizaine de personnes du troisième âge de se regrouper une fois par semaine et ainsi de rompre leur isolement.

Rapidement le nombre de participants augmente pour atteindre une trentaine et les initiateurs déclarent l'Association « Club Connétable de Lesdiguières » à la Préfecture des Hautes Alpes le 14 Novembre 1977.

Le Siège Social est à la Mairie de Saint Bonnet et Marie Thérèse Bellue, alors âgée de 43 ans devient la première Présidente du Club.

La Mairie met des locaux du Centre Social à la disposition du Club.

Les activités se sont diversifiées pour s'adapter au plus grand nombre. Aujourd'hui 210 adhérents participent régulièrement à une ou plusieurs activités réparties sur toute la semaine :

> **Lundi** : tarot à Neffes

> **Mardi** : randonnées environ une quarantaine d'inscrits (pas tous de Saint-Bonnet - Certains viennent du Valgaudemar et du Haut Champsaur). Nous partons le matin et rentrons en milieu d'après midi. Responsable Josette Bonhomme.

Bridge, apprentissage et tournoi de bridge.

> **Mercredi** : marche douce parcours moins long et peu de dénivelé. Responsable Jean-Bernard Bougeot.



Éventuellement, atelier cuisine

> **Jeudi** : Jeux de société et pétanque au club.

> **Vendredi** : gymnastique hebdomadaire et bowling mensuel, responsable Francis Dufour.

> **sur plusieurs jours** : l'après-midi aqua-gym.

En dehors des activités régulières, des événements tels que voyages, repas, loto et manifestations diverses sont organisés et, si des souhaits nouveaux se manifestent, leur faisabilité est étudiée et, le cas échéant, une nouvelle activité est créée.

Une fois par an les anniversaires sont fêtés pour les personnes ayant «à partir» de 60 ans et de 5 en 5 ans. (60 - 65 - 70 - ...) Toutes les années, il y a une journée de la forme au niveau départemental et cette année c'était le 28 mai à Chabottes, nous étions une quarantaine à y participer.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs et des activités, la Municipalité a fait construire en 2018 une nouvelle salle, agréée pour 30 participants, claire et très bien isolée. Dans la foulée, le jardin a été aménagé pour la pétanque.

Le Club Connétable de Lesdiguières s'adapte à la Société mais garde comme

devise : convivialité, partage et respect de l'autre; c'est ce qui fait sa force et explique son développement.

Voici le programme des animations prévues pour le prochain semestre :

11 Juillet : Méchoui au club

12 Septembre : Grillades

10 Octobre : repas de la Chèvre au Glaizil

14 Novembre : repas à définir pour le lieu et le menu !!!

24 Novembre : Loto

19 Décembre : repas de Noël au VVF

Les randonnées réalisées :

12 Février 2019 : 17 Kms - 275+
Les Mannes - Corréo

19 Mars 2019 : 16 Kms 250 - 615+
La Guinguette - Pouillardenc - Le Noyer
La Guinguette

26 Mars 2019 : 9 Kms 500 - 765+
Pic de Crigne

30 Avril 2019 : 9 Kms 600 - 695+
Les Courts - Torrent Des Courts
Roaffan - Les Courts

14 Mai 2019 : 5 Kms - 675+
Molines - Cabane de Londonnières
Barbecue chez Dédée Rochas

04 Juin 2019 : 12 Kms 700 - 485+
Refuge du Xavier Blanc.

DISTINCTIONS



Jean-Charles Azzopardi

Deux présidents d'associations sportives locales, Alain Gaudefroy et Jean-Charles Azzopardi, ont reçu la médaille de la jeunesse, des sports et de la vie associative, le 25 avril 2019 à la Préfecture en présence de Mme Cécile Bigot-Dekeyser, Préfète des Hautes-Alpes. Alain Gaudefroy est le président de l'association « les archers du Champsaur-Valgaudemar ». Jean-Charles Azzopardi est récompensé pour son investissement au sein du Tennis Club de Saint-Bonnet. Jean-Luc Siragusa, président du comité départemental

de tennis, est à l'origine de la demande. Cette médaille récompense l'investissement du président Azzopardi. Un président apprécié par les 110 licenciés du club, qui lui renouvellent leurs confiances depuis 1990, mais aussi par les instances de la ligue PACA. En effet, peu de présidents de tennis club ont une aussi grande longévité. Rendez-vous est pris pour fêter les trois décennies de présidence lors de la prochaine Assemblée Générale du club. Félicitations aux deux récipiendaires.

ASSOCIATION VIVIAN MAIER ET LE CHAMPSAUR

En fin d'été 2019, seront mis en place les cinq Circuits «Découvrir le Champsaur avec les photos de Vivian Maier (inauguration prévue le 21 septembre 2019).

Celui de Saint Bonnet reprend en grande partie celui installé provisoirement durant l'été 2017.

Des panneaux, situés à proximité immédiate du lieu de prise de vue de Vivian Maier, montrent la photographie qu'elle a prise, accompagnée d'un commentaire.

Voici le parcours et la situation des panneaux au départ de la Mairie de Saint Bonnet : La rue des Ecuries, les Tounes, la Place aux Herbes, la Rue des Maréchaux, la Rue de Chaillol, l'Ecole de Filles, le Champ de Foire, et le Château Daillon

Une plaquette détaillée sera disponible à l'Office du Tourisme.

Autres activités de l'association :

La Maison de la photographie-Vivian Maier, située à Pisançon, sera ouverte du

mardi au dimanche de 15h à 19h en juillet août et les jeudis de septembre pour l'exposition : «les femmes vues par Vivian Maier» avec de nouvelles photos par rap-



port à celles proposées en mars dernier.

Le lundi 19 août à 15h il y aura un atelier découverte de l'argentine dans le cadre de la journée mondiale de la photographie.

Le thème du 8° concours photo est «ombres et lumières» (date limite 17 Août).

Exposition des meilleures photos du 14 au 22 septembre jour de la remise des prix avec animations avec les déficients visuels.

Du 31 octobre au 3 novembre il y aura un stage photo «à la recherche de Vivian Maier» animé par le photographe professionnel Jean Christophe Béchet

En fin d'année 2019 et début d'année 2020 l'association accueillera un photographe en résidence grâce à la DRAC.

Pour tout complément d'information : www.association-vivian-maier-et-le-champsaur.fr

ATELIER BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

POURQUOI ?

- Obtenir des conseils pour rendre son habitat plus pratique et confortable, le sécuriser et le rénover sans pour autant trop le modifier.
- Être informé des aides financières pour le réaménagement, des dispositifs d'accompagnement mobilisables et des professionnels habitat à proximité.

CONTENU DE L'ATELIER

Cet atelier est animé par un professionnel de l'habitat ou un ergothérapeute. Il aborde, lors de deux séances en groupe, différentes thématiques comme :

- Les principaux risques et pièges du domicile et les conseils pour optimiser l'espace, la circulation, le rangement dans les pièces principales du lieu de vie.
- Les aides techniques qui vous facilitent la vie.
- Les travaux qui permettent de faire des économies d'énergie.

Une dernière séance, individuelle, est proposée :

- Si vous estimez que votre logement nécessite des travaux, un ergothérapeute intervient à votre domicile et analyse avec vous les aménagements qui peuvent s'avérer utiles. Par la suite, il vous accompagne pour la partie financement et recherche d'entreprises de travaux locales.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Un atelier se compose de 3 à 4 séances de 2h à 2h30, réparties sur 3 mois maximum
- Sous forme d'atelier pédagogique et ludique, gratuit, en petit groupe de 15 personnes suivi d'une visite individuelle à domicile (facultative).

POUR QUI ?

Pour tous les jeunes retraités de + ou - 60 ans, quel que soit le régime de protection sociale.

OÙ ?

Les ateliers se déroulent au plus près de chez vous.

Une cession de 3 séances sont program-

mées à Saint-Bonnet, les jeudis après-midi, le 26 septembre, 3 octobre et 10 octobre 2019.



COMMENT Y PARTICIPER ?

En vous inscrivant auprès de SOLIHA Alpes du Sud au 04 92 51 58 69



L'Aspt Corse organise des ateliers gratuits, ouverts aux jeunes de + ou - 60 ans

Association ASPT Education et prévention pour les territoires CORSE

PLAN NATIONAL DE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA CANICULE

Dans le cadre du plan national de prévention et de lutte contre les conséquences sanitaires d'une canicule, la commune a mis en place un registre afin de favoriser l'intervention, pour les personnes sensibles, des services sociaux et sanitaires.

La personne concernée ou sa famille, doivent impérativement communiquer les éléments suivants à l'accueil de la mairie :

> Identité et la date de naissance de la personne

> Son adresse et son numéro de téléphone

> La qualité au titre de laquelle la personne est inscrite sur le registre nominatif Les coordonnées du médecin traitant.

Et, le cas échéant :

> Les coordonnées du service intervenant à domicile

> Les coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence

> Le nom et la qualité de la tierce personne ayant effectué la demande.

• COMPRENDRE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée

Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37 °C.

La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.

Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

• AGIR

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

La canicule et nous...

COMPRENDRE ET AGIR

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

www.inpes.sante.fr
INPES
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Trouvez des informations utiles afin de lutter contre la canicule sur le site de l'INPES Santé publique France : www.inpes.santepubliquefrance.fr

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES SE TRIENT !

La poubelle jaune s'ouvre à d'autres déchets comme les pots de yaourt, les pots et les barquettes en plastiques, les films et sachets en plastiques, les paquets de biscuits/gâteaux...

L'autre nouveauté porte sur les «petits aluminium» ! Ils peuvent également être mis dans la poubelle jaune, quelques exemples : capsule de café, gourde à boire, papier d'aluminium, capsule de bière, tube en aluminium.

Pour le reste, rien ne change, vous pouvez continuer à mettre dans la poubelle jaune vos briques, bouteilles, emballages en carton, cannettes, conserves.

Pour vous aider à visualiser, ci-joint la nouvelle signalétique des conteneurs de la poubelle jaune. On continue notre effort sur le tri : le verre dans la poubelle verte et le papier dans la poubelle bleue.

EMBALLAGES MÉNAGERS

[BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUE]

AVEC BOUCHONS

[EMBALLAGES ACIER ALUMINIUM]

[CARTONNETTES BRIQUES]

NOUVEAU
Triez tous vos emballages en plastique

[PETIT ALUMINIUM]

LES VIDER et LES COMPACTER
RENSEIGNEMENTS au 04 92 55 91 71

J'agis... Je trie!

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

ANIMATIONS RÉCURRENTES TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

Tous les mercredis du 10 juillet au 28 août

TOUS EN RÉCRÉ !

Au Parc de l'Enclos, de 14h à 18h. Venez profiter d'un après-midi de jeux orchestrés par le service animations. De 14h30 à 16h30 jeux avec Ozarm, défis sportifs à faire en famille (à partir de 3 ans). De 14h30 à 18h châteaux gonflables avec un thème différent chaque semaine. De 15h30 à 16h30 circuit d'over-kart et de gyropodes dans la cour de l'école (à partir de 7 ans). 17h contes pour enfants (3-12 ans). Buvette et confiseries sur place.

Jeudi 4 juillet

PETIT MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Place Grenette de 9h à 13h.

VOUS CHANT(IE)Z ? J'EN SUIS FORT AISE

Maison de la photographie Vivian Maier à Pisançon à 18h. Inauguration de l'exposition du photographe Jean-Luc Joseph "Vous chant(ie)z ? J'en suis fort aise" : Musique et chant traditionnels du Champsaur et d'autres vallées alpines. Rencontre avec le photographe.

Vendredi 5 et samedi 6 juillet

CHAMBOULTOUT Cinéma 'Le Central' à 21h

Film de Eric Lavaine (1h40) avec Alexandra Lamy, José Garcia, Michaël Youn. 5€ plein tarif, 3€ tarif réduit

Lundi 8 juillet

MARCHÉ HEBDOMADAIRE de 9h à 13h.

Mercredi 10 juillet

TOUS EN RÉCRÉ ! > animations récurrentes

CONCERT VIOLONCELLE

À l'église de Bénévent à 19h.

CONCOURS DE PÉTANQUE NOCTURNE

Au stade de football. A partir de 19h grillades et buvette, 20h concours de pétanque en doublette formée, adultes et enfants. Nombreux lots à gagner. Inscriptions sur place. Repli au boulodrome en cas d'intempéries. 10€/équipe, gratuit pour les -15 ans.

Jeudi 11 juillet

PETIT MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Place Grenette de 9h à 13h.

LES NOCTURNES DE ST-BONNET

Concert du groupe FFPP

Vendredi 12 juillet

KARAOKÉ GÉANT ANIMÉ,

rue du 11 novembre, de 20h30 à 23h.

Sur scène mobile et en plein air. Laissez s'exprimer l'artiste qui est en vous !

Samedi 13 juillet

FÊTE DU 13 JUILLET

18h30 concert de Redneck sur le Champ de Foire. **21h** concert de l'Echo du Champ d'or au Parc de l'enclos suivi du feu d'artifice. **23h** concert de Redneck sur le Champ de foire et **23h45** soirée DJ, ambiance années 80 à nos jours.

Dimanche 14 juillet

VIDE GRENIER

de 9h à 18h. Dans les rues du village.

Lundi 15 juillet

MARCHÉ HEBDOMADAIRE de 9h à 13h.

THÉÂTRE DE GUIGNOL

Salle de la Mairie à 18h

Mercredi 17 juillet

TOUS EN RÉCRÉ !

(voir détail animations récurrentes)

REPAS CHAMPSAURIN

Place Grenette à 20h. Le traditionnel repas champsaaurin avec, au menu, tourtons maison, salade, rôti, tomme, tarte, vin, apéritif et café compris (sur réservation). 14€/personne.

Jeudi 18 juillet

PETIT MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Place Grenette de 9h à 13h.

EH BIEN DANSEZ MAINTENANT !

à 20h30. L'harmonica et le violon sont deux instruments populaires porteurs d'histoires et d'imaginaires. En jouant des airs patinés par le temps, le duo Vargoz cherche avec une énergie commune, sa propre liberté de jeu et une complicité avec les danseurs.

VOUS CHANT(IE)Z ? J'EN SUIS FORT AISE

Visite guidée à 15h, à la maison de la photographie Vivian Maier de l'exposition du photographe Jean-Luc Joseph. Venez faire connaissance avec les chanteurs et chanteuses de Renviellés, les violoneux danseurs de rigodons et les acteurs du revivalisme folk. Plein tarif : 3 €, Tarif réduit : 1,50 €. Gratuit pour les moins de 18 ans.

LES NOCTURNES DE ST-BONNET

Concert du groupe de New Orléans

CONCERT DE MARINA

A l'église de Saint-Bonnet, à 20h30. De la chanson française (Barbara, Brel, Brassens...), des standards de jazz (Ella Fitzgerald, Stacey Kent...) à Pink Martini ou Tracy Chapman... Venez voyager sur un répertoire varié accompagné de son virtuose pianiste Tony.

Vendredi 19 juillet

SOIRÉE QUIZZ

Place du Chevréril. Formez votre équipe et participez à ce quiz ludique alliant énigmes, jeux, défis et tests de rapidité. Nombreux lots à gagner. Ouvert à tous.

Tous les jeudis du 11 juillet au 29 août

LES NOCTURNES DE ST-BONNET

Tous les jeudis de l'été, les commerçants de St-Bonnet vous proposent une nocturne et un marché de producteurs et artisans, de 19h à 23h. Le tout dans une ambiance musicale dans les rues du village.

Vendredi 19 et samedi 20 juillet

PARASITES Cinéma 'Le Central' à 21h

Film coréen. 5€ plein tarif, 3€ tarif réduit

Samedi 20 juillet



1^{ER} BAL DES POMPIERS DE ST-BONNET

Au stade de Football, à partir de 18h. Bal des pompiers avec programmation musicale : 18h30 groupe Eclipse (musique années 80), à partir de 22h30 DJ Greg Armand et Sax Alessi. Buvette et restauration sur place.

Dimanche 21 juillet

BAL RÉTRO

Place du Chevréril, de 16h30 à 19h. Sur des airs de musette, de tango, de cha-cha et toutes les autres danses de salons. Un délicieux moment 'rétro' avec le duo Drôles de sœurs.

Lundi 22 juillet

MARCHÉ HEBDOMADAIRE de 9h à 13h.

FESTIVAL DE L'ALPAGE

Au central cinéma, à 20h30.

La transhumance de Philomène de et par Agnès Dauban - Compagnie La Fabrique d'histoires. Spectacle conté. De la Camargue au Vercors, Philomène la conteuse vient dire sa transhumance. Tout commence chez Poupette, en Camargue... Tout public, gratuit.

Mercredi 24 juillet

TOUS EN RÉCRÉ ! > animations récurrentes

Jeudi 25 juillet

PETIT MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Place Grenette de 9h à 13h.

LES ANIMATIONS

Jeudi 25 juillet

JE LIS, JEUX M'AMUSE

Au parc de l'Enclos, de 14h à 18h. Dans le cadre de la fête itinérante de la littérature jeunesse et du jeu : bibliothèque hors les murs, coin sieste, lecture et atelier de calligraphie.

Dans la salle de la Mairie à 18h.

Le spectacle Pas si poupée que ça alliant français et langue des signes. Interprété par Anne Lopez, entendante et Sophie Mazin, sourde. Tout public dès 7 ans.

NOCTURNES DE ST-BONNET

Concert de Bossa Nova avec Boris Sudres/Céline Bénichou.

Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 juillet

FESTIVAL LATINO

Jeudi, rue de Chaillol, de 19h à 23h.

Concert de Bossa Nova avec Boris Sudres/Céline Bénichou.

Vendredi, place du Chevreril, à 21h30, le groupe Soneros del Caribe propose une interprétation traditionnelle et authentique de sons cubains, tout en réinventant ce genre musical à travers des arrangements plus modernes.

Samedi, champ de foire, à 21h30, Diabloson et ses 10 musiciens originaires d'Amérique latine (dont Rafael Quintero, référence dans la musique afro-caribéenne) vous proposent une salsa 'dura y caliente'...



Lundi 29 juillet

MARCHÉ HEBDOMADAIRE de 9h à 13h.

Mercredi 31 juillet

ARTISANS SANS VITRINE ET MARCHÉ AUX SAVEURS

de 9h à 18h, dans les rues du village.

LES RENVEILLÉS

Au central cinéma, à 20h30.

Une soirée concert-projections avec Pascale Aymès, réalisatrice du film 'Les renveillés' et musicienne, et Christian Oller, musicien.

Mercredi 31 juillet

TOUS EN RÉCRÉ ! > animations récurrentes

Jeudi 1er août

PETIT MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Place Grenette de 9h à 13h.

LES NOCTURNES DE ST-BONNET

déambulation-spectacle Cabaret avec Lolipop's.

Vendredi 2 et samedi 3 août

ROXANE Cinéma 'Le Central' à 21h

Comédie. 5€ plein tarif, 3€ tarif réduit

samedi 3 août

FESTIVAL ÉLECTRO

Parc de l'Enclos, à partir de 16h. Plus de 11 DJ's de la scène française vous donnent rendez-vous pour une soirée exceptionnelle !



Du samedi 3 au dimanche 18 août

TOURNOI DE TENNIS

sur quinze jours jeunes et adultes dotation globale 1200€ Contact 06 61 71 95 70
Finale le dimanche 18 août



Dimanche 4 août

KERMESSE PAROISSIALE

Parc de l'Enclos, de 12h à 18h.

12H repas champêtre (14€) sur réservation sur place le matin même. 14h, nombreux stands et jeux : tir à la carabine, queue de la vache, roulette, chamboule-tout. Pâtisseries locales et buvette sur place. Boum des enfants à 15h. En cas de mauvais temps, repli au grand gymnase.



Lundi 5 août

MARCHÉ HEBDOMADAIRE de 9h à 13h.

Mercredi 7 août

ARTISANS SANS VITRINE ET MARCHÉ AUX SAVEURS

de 9h à 18h dans les rues du village.

TOUS EN RÉCRÉ ! > animations récurrentes

REPAS CHAMPSAURIN

Place Grenette, sous la halle, à 20h. Le traditionnel repas champsaurin avec au menu, tourtons maison, salade, rôti, tomme, tarte, vin, apéritif et café compris (sur réservation). 14€/personne.

Jeudi 8 août

PETIT MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Place Grenette de 9h à 13h.

THÉÂTRE DE GUIGNOL

Salle de la Mairie à 18h

LES NOCTURNES DE ST-BONNET

Concert déambulation avec Gospel Harmony.

Samedi 10 et dimanche 11 août

7E FESTIVAL DES BRASSEURS ARTISANAUX

Parc de l'Enclos, samedi de 14h à 1h.

Week-end dédié au savoir-faire et à la culture brassicole. Processus de fabrication, dégustation, gastronomie locale, animations culturelles et festives, marché artisanale...

Une vingtaine de brasseries artisanales seront présentes. Sur place, dégustation, jeux gonflables pour enfants, petite restauration. Plusieurs concerts sont prévus pendant le week-end : 'Les Voleurs de pompes' entre guinguette et jazz pour swinguer toute la journée de samedi. Samedi à partir de 19h Les tourtons flingueurs, un accordéon, un violon, une batterie et ça chante ! une musique qui ose tout... 21h30 Kalfra, du rock celtique pour une soirée de feu. Parc de l'Enclos Dimanche de 10h à 19h.

à partir de 14h, ambiance musicale pop, folk et variété avec Lau Akoustik. 15h30 pour clôturer cette 7ème édition Cover Club, un kaléidoscope musical qui brasse 50 ans de culture pop rock.



Lundi 12 août

MARCHÉ HEBDOMADAIRE de 9h à 13h.

L'ÉCHO DES MOTS

15h 'Au jardin des merveilles' avec Florence Férin au Jardin de l'Ouvert de Benevent (repli salle de la mairie à St-Bonnet en cas de mauvais temps) : contes et chansons (tout public dès 7 ans, gratuit). 17h 'Nombriel et élégance' avec Cie Belly Button dans la cour de l'école (repli au petit gymnase en cas de mauvais temps) : cirque et clown (tout public, gratuit). 18h15 'Le lutin du vent' avec Gauthier Jansen place du Chevreril (repli au petit gymnase en cas de mauvais temps) : clown, magie, improbable (tout public, gratuit).



Mercredi 14 août

TOUS EN RÉCRÉ ! > animations récurrentes

CONCOURS DE PÉTANQUE NOCTURNE

A partir de 19h, grillades et buvette, 20h concours de pétanque en doublette formée, adultes et enfants. Nombreux lots à gagner. Inscriptions sur place. Repli au boudodrome en cas d'intempéries. 10€/équipe, gratuit pour les -15 ans.

Jeudi 15 août

PETIT MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Place Grenette de 9h à 13h.

VIDE GRENIER aux Infournas de 9h à 18h.

Le plaisir de chiner et de trouver des objets anciens. Emplacements gratuits, sur inscription. Repas du terroir, buvette, structure gonflable, vente de pains cuits au four banal du village.

LES NOCTURNES DE ST-BONNET

Concert avec le groupe Eclipse

CHORALE DU CHAMPSAUR

VALGAUDEMAR

A l'église de Saint-Bonnet à 21h. Sous la direction de Kévin Oss, concert de la chorale du Champsaur Valgaudemar : chants profanes, chants religieux de la Renaissance à nos jours, chants du monde en toutes langues.

Vendredi 16 août

MARIONNETTES LYONNAISES

Salle de la Mairie à 18h

KARAOKE GÉANT ANIMÉ,

Sur scène mobile et en plein air. Rue du 11 novembre, de 20h30 à 23h. Laissez s'exprimer l'artiste qui est en vous !>

Vendredi 16 et samedi 17 août

YVES Cinéma 'Le Central' à 21h

Comédie. 5€ plein tarif, 3€ tarif réduit

Samedi 17 août

MARCHÉ LAINE ET SOIE

Place du village de 10h à 19h. L'association 'La Toison d'art', née d'une fusion d'artisans et d'éleveurs d'agneaux, nous donne l'occasion de plonger dans la douceur et la beauté des textiles : laine, tissage, textile, soie, chapeaux, tricot...

TOURNOI DE JEUX VIDÉOS ET JEUX

de 18h à 23h Place du Chevreril + à 21h soirée Jeux avec Ozarm et Günther Lehmann et tournoi de jeux vidéos place de Chevreril

Dimanche 18 août

BAL RÉTRO Place Grenette, sous la Halle, de 16h30 à 19h. Sur des airs de musette, de tango, de cha-cha et toutes les autres danses de salons. Un délicieux moment 'rétro' avec le duo Drôles de sœurs.

Lundi 19 août

MARCHÉ HEBDOMADAIRE de 9h à 13h.

Mercredi 21 août

TOUS EN RÉCRÉ ! > animations récurrentes

Jeudi 22 août

PETIT MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Place Grenette de 9h à 13h.

LES NOCTURNES DE ST-BONNET

Soirée années 80

CONFÉRENCE ILLUSTRÉE

Au central cinéma, à 20h30. Conférence illustrée sur la 'Musique et chants traditionnels du Champsaur et d'autres vallées alpines', par Jean-Luc Joseph.

Jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 août



FESTIVAL DE JAZZ

Jeudi 22 Au lac de l'Aullagnier à 18h, ouverture du festival avec le Pian'O du lac... et soirée années 80 dans les rues du village.

Vendredi 23, Parc de l'enclos à 21h, concert du groupe Goosie.

Samedi 24, Parc de l'enclos à 21h, concert de Patrick Artero Quintet.

Vendredi et samedi, 15h30 rencontre avec les artistes sur le Champ de foire, **16h30** concert d'un groupe qui monte..., Kelly Damery's Duo.

Vendredi 23 août

TOUT CE QU'IL ME RESTE DE LA RÉVOLUTION

Cinéma 'Le Central' à 21h

5€ plein tarif, 3€ tarif réduit

Samedi 24 août

L'AFFAIRE BRASSENS Cinéma 'Le Central'

à 21h. 5€ plein tarif, 3€ tarif réduit

Dimanche 25 août

AUTOMOBILE-MONTÉE HISTORIQUE

DU CHAMPSAUR à partir de 10h

Place Waldems. Au départ de Saint-Bonnet, traditionnelle montée Les Combes - Chaillol. Arrivée à Ancelle.

Lundi 26 août

MARCHÉ HEBDOMADAIRE de 9h à 13h

Mercredi 28 août

TOUS EN RÉCRÉ ! > animations récurrentes

Jeudi 29 août

PETIT MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Place Grenette de 9h à 13h.

LES NOCTURNES DE ST-BONNET

Déambulation-concert avec Disney Family les plus belles musiques de dessins animés.

Vendredi 30 août

CINÉMA Projection à 21h du film gagnant du festival Retours du Monde.

Lundi 1er septembre

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

de 9h à 13h



■ FONCTIONNEMENT DU PLAN D'EAU

TARIFS 2019 :

- > **5,00€** par voiture et deux roues supérieures à 125 cm³
- > **2,00€** par piéton, cycliste et groupe adulte
- > **1,00€** par piéton, cycliste et groupe enfant (de moins de 12 ans inclus)
 - > Gratuité pour les enfants de moins de 5 ans inclus.
 - > Les associations et les groupes bénéficient d'une entrée gratuite pour dix payantes, sont soumis à un règlement particulier et doivent faire l'objet d'une demande préalable et d'une réservation auprès du responsable de base.

FONCTIONNEMENT ET PERIODE D'ACCES PAYANT :

Accès payant Du 6 juillet au 31 août de 10h00 à 18h00.

La baignade est surveillée durant les heures d'ouverture.

RESPONSABLE DE BASE : Mlle Lise Gruet

Du 06/07 au 31/08

au 06 87 48 48 55 ou 04 92 50 78 88 mai/juin/sept.

Mail : plan.eau@champsaur-valgaudemar.fr

■ CHAPELLE DES PÉTÈTES

Joyau du patrimoine haut-alpin, la Chapelle des Petètes est un symbole de l'art populaire local. Depuis le XVIII^e s, les petites statuettes à l'expression naïve qui ornent sa façade donnent à cet édifice une singularité et un charme sans pareil.

Cet édifice est l'un des plus curieux et des plus charmants du Champsaur, les petites statues blanches aux visages ronds et poupins qui ornent sa façade, l'ont affublé d'un nom peu commun, car, en effet, « Petètes » se traduit par « poupées » en patois local.

Les statuettes représentent des saints et les petites têtes rondes des âmes perdues et en quête du purgatoire. L'intérieur abrite un retable du XVII^e s, récemment restauré.

Autrefois, les amoureux venaient ici confier leurs vœux à Saint-Grégoire, d'où son surnom de « chapelle des amoureux ». Symbole même de l'art paysan, les Petètes aux yeux de fer forgé furent sculptées en 1740 par Jacques Pascal, maçon et charpentier du village de Bénévent et Charbillac. La rumeur dit que le jeune artiste aurait créé cette œuvre dans le but de séduire une jeune et jolie bergère.

Cet édifice est classé Monuments historiques depuis 1994.



Visite guidée gratuite, l'été le mardi à 16h, dans le cadre des « mardis de l'Histoire ».

Renseignements et inscriptions au 04 92 55 95 72.



Place Waldems

05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur

Tél. 04 92 50 00 53

www.mairie-saint-bonnet.net